

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 84 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 20
RECLAMES 3 ^e page (— d° —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les déclarations de MM. Daladier et Chamberlain ont fixé la frontière de la paix ! Qu'Hitler et Mussolini ne la franchissent pas et la paix sera sauvée !

Le rôle du journaliste n'est pas commode dans ces périodes où les événements vont si vite que ce qu'on écrit est toujours en arrière de ce qui arrive ? Le fait d'hier qu'on commente aujourd'hui sera dépassé par celui de demain qui prépare le suivant !... Il faut se résigner à ce retard, d'ailleurs plus visible qu'important, parce qu'à travers ses péripéties successives, c'est toujours le même drame européen qui se joue. Comme dans les pièces de Shakespeare, d'une scène à l'autre, l'action passe du nord au sud, puis de l'est à l'ouest, mais c'est toujours la même action. Qu'Hitler trahisse l'Autriche, puis la Bohême et hussolle la Pologne ou que Mussolini assassine l'Albanie, ce ne sont que les actes divers de la même entreprise par laquelle les dictateurs veulent s'assurer la domination de l'Europe.

Je dis « les dictateurs », mais il est clair que le maître du jeu, c'est Hitler. L'autre fait le matamore devant le monde, mais il n'est qu'un instrument dans la main du Führer. Celui-ci a pris ses précautions envers un complice dont il n'est pas sûr.

Un article du Temps nous renseignait sur la manière dont Hitler a organisé les « échanges » entre les deux pays. Tandis que l'Italie envoie en Allemagne de la main-d'œuvre agricole subordonnée pour aider aux Germaïns, l'Allemagne envoie en Italie des états-majors, des cadres et, vêtus de bourgeois illustres, des officiers pour commander les Italiens. L'Italie avait plusieurs marchés dans l'Europe Centrale où elle écoulait quelques produits, l'Allemagne s'en est emparée. Ainsi s'effectue le partage entre ces deux animaux de proie, le grand fauve de Berlin ne laissant à son associé romain que les reliefs de son repas. Il lui laisse aussi le droit de se rattraper sur la France, s'il peut !

Et ces constatations faites, M. Joseph Barthélémy dont on sait la modération et l'indulgence envers l'Italie, se décide pourtant à conclure : « Devant ce déconcertant spectacle, il est temps de construire une politique française, hautement, farouchement, égoïstement française. La construire et s'y tenir ! »

En effet, il est temps !

Sur certains points, on peut se demander s'il est encore temps. Ainsi on avait décidé de grouper toutes les puissances de l'Entente balkanique dans un bloc de coalition contre les attentats germano-italiens. On discute là-dessus depuis au moins un mois, depuis le 15 mars, date du dernier attentat d'Hitler. Eh ! bien, là encore, on s'est laissé gagner de vitesse par l'axe Rome-Berlin qui est entré en action tandis que nous faisons des plans et qui a bouleversé nos projets balkaniques en s'emparant de l'Albanie.

Au lendemain de ce coup de force, le problème qui se pose pour nous, Français, est celui de la sauvegarde de nos possessions africaines et si nous étions par malheur tenté de l'oublier, M. Virginio Gayda, le porteur habituel de Mussolini, nous le rappellerait en termes parfaitement clairs. Il écrit, en effet, dans le Giornale d'Italia :

« L'annexion de l'Albanie ne met nullement un terme aux revendications de l'Italie. »

Non seulement, elle n'est pas une fin, soyons-en sûrs, mais encore elle est un commencement. Cette annexion lui fournit le moyen de préparer sa domination en Méditerranée orientale, tandis qu'elle s'efforce d'éliminer la France de la Méditerranée occidentale. A noi, a noi, tous les rivages méditerranéens ! Reconstituer l'Empire Romain, ce rêve de Mussolini, il n'y a pas renoncé. Il fait un détour pour le réaliser plus sûrement.

La Grande-Bretagne est aussi menacée que la France. Vont-elles, enfin, se mettre d'accord pour s'opposer effectivement à des entreprises qui menacent directement leurs intérêts vitaux ?

Informations

La France et l'Angleterre contre les dictateurs

Le gouvernement français a rendu publiques les décisions prises par le Conseil des ministres.

Le gouvernement français attache la plus grande importance à prévenir toutes modifications imposées par la force ou par la menace de la force au statu quo dans la Méditerranée et la péninsule balkanique.

Prénant en considération les inquiétudes spéciales que les événements de ces dernières semaines ont fait naître, le gouvernement français a donné, en conséquence, à la Roumanie et à la Grèce l'assurance particulière qu'aucun cas où une action serait entreprise qui menacerait clairement l'indépendance de la Roumanie ou de la Grèce et à laquelle le gouvernement roumain ou le gouvernement grec estimerait qu'il est de son intérêt vital de résister avec ses forces, le gouvernement français se tiendra pour engagé à lui prêter immédiatement toute l'assistance en son pouvoir.

Le gouvernement anglais a adopté la même attitude. La même déclaration a été faite, au nom du gouvernement britannique, par M. Chamberlain.

Outre les engagements réciproques de l'Angleterre et de la Pologne en vue de défendre leur indépendance, la France et la Pologne se garantissent contre toute menace portant atteinte à leurs intérêts vitaux.

L'Angleterre aura l'appui de la Russie

C'est avec un calme parfait que l'on suit à Moscou le développement de la situation internationale.

La presse soviétique constate que la garantie de la Grande-Bretagne veut donner à la Grèce prouve clairement que ce n'est guère contre l'U.R.S.S., mais contre les intérêts vitaux franco-britanniques en Méditerranée qu'est dirigé le coup préparé par l'axe Rome-Berlin.

Bien que le silence absolu soit gardé dans les milieux officiels sur la marche des pourparlers entre Moscou et Londres, on croit savoir ici que la Grande-Bretagne a été informée qu'elle peut compter sur l'appui complet de l'U.R.S.S.

L'attitude de la Roumanie

On laisse entendre, dans les milieux généralement bien informés, que certaines assurances auraient été données par la Roumanie à la France et à la Grande-Bretagne à l'égard de la visite que M. Gafencu fera à Berlin à bref délai.

Le gouvernement roumain assure, suivant ces informations, assurément Paris et Londres qu'il n'acceptera aucune sorte d'ultimatum de l'Allemagne dans le cas où le ministre roumain des affaires étrangères s'en verrait imposer, et qu'il résisterait, même seul, à toute invasion.

En Belgique

Au cours d'un conseil de cabinet qui s'est tenu jeudi matin, le lieutenant général Denis, ministre de la défense nationale, a mis ses collègues au courant des mesures d'ordre militaire intéressant la sécurité de la Belgique qu'il a prises mercredi.

Les membres du gouvernement ont marqué leur accord.

Parmi les hommes rappelés, par suite des mesures de sécurité qui viennent d'être adoptées, figurent des spécialistes du génie, des détachements de destructions de la D.T.C.A. (défense terrestre contre aéroplanes), de l'artillerie des forts de Namur et de Liège et un certain nombre d'officiers de réserve pour compléter les cadres de ces unités ; en tout, estimation, environ 5.000 hommes.

crague se présentent... Je m'ordis jusqu'au sang, d'un coup sec, et je m'évanouis... c'étaient les néennes !

On comprend que le peuple de Paris s'enthousiasme pour ces exploits comparables à ceux des gladiateurs antiques. On se demande même si le brave Ursus, de Quo Vadis, éprouvait encore nos concitoyens en luttant le cou à un taureau comme à un simple poulet.

Les Deglane, Yvon Robert, Dan Koloff, Rigoulot et autres seigneurs du « ring » les ont habitués à des lours de force bien plus étonnants. Ils se portent les uns aux autres des coups tels qu'un père de famille de constitution normale en trépasserait sur le champ. Eux, ils se contentent de faire d'effroyables grimaces tandis que le public crie de douleur.

Ces hommes sont véritablement de fer. Le plus fort ? Impossible d'en rien savoir. Admettez que ce soir Deglane rencontre Rigoulot, Rigoulot gagne. La revanche se fait quinze jours plus tard. Cette fois, c'est Deglane qui gagne. On jure la belle. Alors, le match nul est certain.

Ce scénario est immuable. L'autre soir Yvon Robert a été battu par Deglane. Mais précédemment ce dernier avait été battu par Yvon Robert. La belle aura lieu, n'en doutez pas, les deux champions seront renoués dos à dos.

Il y a deux ou trois ans, que l'on inflige au public français la plaisanterie des « matches-revanche ».

Le marche toujours, le public français. Et c'est le plus fin de tous. Il doit y avoir une fortune à faire à Berlin.

René SAIVE.

A la frontière yougoslave

On signalait, mercredi soir, certains mouvements de troupes allemandes non loin de la frontière yougoslave. Les troupes italiennes qui avaient été retirées de la frontière ont été remplacées par de nouveaux détachements.

On s'attend à voir l'Allemagne formuler des revendications sous menace d'interventions.

L'agitation en Tripolitaine

Les renseignements précis manquent sur le mouvement de mécontentement qui aurait éclaté en Tripolitaine. Pratiquement, tout trafic est interrompu entre l'Égypte et la Libye.

Les Bédouins venant de Djaraboub parlent beaucoup de préparatifs italiens et de mouvements de troupes vers l'intérieur. Les troubles affecteraient la zone-frontière de Tibesti et la zone de Mourzouk.

Dans l'entourage de Sayed Idriss et Séoussi, on déclare que ce dernier se serait réfugié à Alexandrie.

En Lituanie

Selon plusieurs journaux, un coup d'Etat, inspiré par l'Allemagne, aurait été déjoué en Lituanie.

Ce coup d'Etat visait à la destitution du gouvernement Cernius et à son remplacement par un gouvernement Tubelis, à tendance germanophile.

Les deux principaux chefs du complot, dont le colonel Saladzius, membre de l'organisation paramilitaire des Szaulis, auraient été arrêtés.

Les mêmes journaux signalent aussi que le Reich compte profiter des prochaines négociations économiques lituano-allemandes pour soumettre l'économie lituanienne au contrôle étroit du Reich.

EN PEU DE MOTS...

Un nouveau record mondial de vitesse pour moto-cyclette a été établi par le coureur italien Taruffi, qui a couvert la distance de 205 kilomètres 252 en une heure.

Les magnats d'Hollywood ont décidé de proposer au célèbre aviateur Lindbergh, un salaire annuel de 100.000 dollars s'il consent à accepter le titre de « promoteur du cinéma américain en Europe ».

Le paquebot français « Ile-de-France » a fait escale jeudi à Plymouth, pour y embarquer plus de 3 millions de livres d'or à destination de New-York.

Un avion de chasse, piloté par le sous-lieutenant François Culiari, est tombé jeudi matin, dans un champ, près d'Etampes. Le pilote a été tué.

Le bilan de la Banque de France, pour la semaine du 30 mars au 6 avril, fait ressortir une encaisse de 87 milliards 265.942.141 fr. 93, sans changement sur la semaine précédente.

Au camp de concentration de St-Cyprien (Pyrénées-Orientales), la gendarmerie a procédé à des fouilles qui ont amené la découverte de 75 kilos d'argent en lingots. Trois réfugiés espagnols ont été arrêtés.

NOS ÉCHOS

Italiens martyrisés.

Vers la fin de la grande guerre, imprimée la Dépêche Tunisienne, le Tunisiste avait, à l'exemple de la France, institué une taxe sur les bénéfices exceptionnels réalisés par ses commerçants et ses industriels pendant les hostilités.

À la suite d'une divergence de vues entre la France et l'Espagne qui prétendait être dispensée du paiement de la taxe par les traités en vigueur, le Président de la République Helvétique, M. Ador, fut choisi comme arbitre et se prononça en faveur de la thèse espagnole.

Aussitôt, les pays qui jouissaient de la clause de la nation la plus favorisée demandèrent le bénéfice de la décision Ador. Les Italiens notamment insistèrent pour qu'elle fut appliquée à la Tunisie.

M. Poincaré qui était alors président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, étudia le dossier ; c'était un juriste ; il se plaça sur le terrain du droit et ordonna la restitution des sommes versées par les Italiens.

Et nous assistâmes en Tunisie à ce spectacle paradoxal : c'est que les Français et les Tunisiens furent astreints à un impôt dont les Étrangers étaient dispensés. Un fait choquant mit en évidence ce conflit : Une grande maison de nouveautés de la place appartenant par moitié à un Français et à un Italien avait réalisé des bénéfices exceptionnels qui dépassaient le million ; l'Italien fut remboursé et le Français obligé d'acquiescer le paiement de la moitié des droits lui incombant.

Voilà comment les Italiens sont martyrisés en Tunisie !

Bien plus fort !

— As-tu remarqué, papa, l'adresse de ce prestidigitateur ? Il change une pièce de vingt francs en un petit foulard de soie.

— Oh ! ce n'est rien. Ta mère change aussi facilement un billet de cent francs en un tout petit chapeau !

D'UN TEMPS A L'AUTRE

Dimanche de Pâques et Age d'Or

Je suis allé à la campagne. Il faisait beau. Sur la route, un premier plaisir. Une administration intelligente a fait planter d'arbres les bas-côtés, dégarnis depuis les abatages d'il y a dix ans. Comme j'avais perdu tout espoir de jamais revoir nos belles routes ombragées, j'ai été surpris et ravi. Le petit train venait de passer, la barrière du passage à niveau était levée, je n'eus pas à attendre ; c'était merveilleux. Quand j'arrivai, le jardinier Magloire était sur le pas de la porte, la casquette aux doigts. Il avait revêtu son beau tablier neuf, le sécateur brillait à sa ceinture. Il avait son sourire des bons jours ; ma venue lui causait une joie manifeste, et il n'annonçait que d'heureuses nouvelles. La vache venait d'avoir deux veaux superbes d'un seul coup ; la mère et les enfants se portaient bien. On pourrait garder la génisse ; l'herbe étant abondante et fournie, il y aurait de quoi la nourrir. On ne trouvait pas une poule qui voulait couver dans le pays, mais nous en avions deux à la maison, cela ferait des canetons bons à manger avec les premiers pois au mois de juin. Dans le potager, plein de promesses, pas une planche ne demeurait inemployée. Aucune mauvaise herbe ne dépassait les allées bien entretenues. Les primevères fleurissaient, les violettes embaumaient. Tout apparaissait dans son ordre, tout était agréable à voir. Les semis avaient réussi, les bourgeons pointaient, l'année serait bonne en fleurs et en fruits. Ce n'était pas étonnant, avec le beau temps qu'il faisait. Et, en effet, depuis combien d'années n'avons-nous eu si chaud à Pâques ? Voilà qui me rappelle les histoires invraisemblables de mon père : « Dans mon enfance, c'est un fait, on sortait les pantalons de nankin dès le 1^{er} avril. » Bref, tout était charmant, facile, à point. Les mahonias, sur la terrasse, faisaient briller au gai soleil leurs feuilles luisantes et vernies, leurs petites grappes jaunes. Il vint un pauvre, je lui donnai quarante sous.

« Mais c'est beaucoup trop », disait-il ; et il voulait me rendre à toute force la monnaie. Là-dessus, le jardinier Magloire me tendit le courrier, où je trouvais deux lettres : l'une de mon éditeur, qui m'envoyait un chèque important, à valoir ; mes livres se vendaient comme des petits pains. L'autre venait du percepteur, qui, s'étant de lui-même aperçu que j'étais imposé d'une manière exagérée et même abusive, m'accordait un dégrèvement que je ne lui avais pas demandé.

La maison tiède ne semblait pas avoir été inhabitée depuis six mois. De beaux feux de bûches flambaient dans les cheminées, pour le seul plaisir de la vue, car on avait ouvert les fenêtres et dehors il faisait très doux. Je m'assis dans le vieux fauteuil, au coin de l'âtre, et je tournai le bouton de la radio. Elle fonctionnait à la perfection.

Et nous assistâmes en Tunisie à ce spectacle paradoxal : c'est que les Français et les Tunisiens furent astreints à un impôt dont les Étrangers étaient dispensés. Un fait choquant mit en évidence ce conflit : Une grande maison de nouveautés de la place appartenant par moitié à un Français et à un Italien avait réalisé des bénéfices exceptionnels qui dépassaient le million ; l'Italien fut remboursé et le Français obligé d'acquiescer le paiement de la moitié des droits lui incombant.

Voilà comment les Italiens sont martyrisés en Tunisie !

Vocation.

Deux de nos concitoyens causent pendant l'entr'acte à une récente représentation au théâtre municipal :

— Tout jeune, j'avais déjà l'amour des planches...

— Ah !... La vocation ?

— Non... Apprenti menuisier !

fection, sans parasites ni fritures. Je n'y entendis que des chansons spirituelles et délicates, d'excellente musique, des confrenciers intéressants. Un poste donna les nouvelles de l'après-midi, toutes propres à rassurer et à exciter l'optimisme. M. Hitler, revenu de l'esprit de conquête, annonçait qu'il abandonnait le pouvoir et se retirait dans un couvent, comme Charles-Quint, pour achever de lui ressembler. M. Mussolini avait une extinction de voix et ne prononcerait plus de discours avant l'automne. Le monde, à ces nouvelles, respirait. On m'apporta le journal du soir, qui confirmait ces joies inattendues. La Bourse avait monté, l'or affluait de toutes parts. Et la Société des nations, ressuscitée, publiait la constitution des États-Unis européens, le désarmement universel et l'avènement de la paix. Il n'y avait pas à s'y tromper : l'Age d'or était revenu.

Par malheur je me suis réveillé. La maison était glaciale, j'étais transi, le calorifère s'était éteint pendant la nuit ; et dehors, sur le jardin défleuré et nu comme la main, il pleuvait à verse, comme il se doit un dimanche de Pâques. La route s'allongeait à l'horizon, sans aucun arbre. Le jardinier Magloire était toujours là, mais il vint dans la matinée m'avertir qu'il n'y serait plus très longtemps, à moins que je ne lui consentisse une sérieuse augmentation. Il y avait bien au courrier une lettre du percepteur, mais elle n'était pas pour me dégrever ; au contraire ; elle m'avisait d'avoir à payer sans retard le reste dû de mes impôts. Mon éditeur me retournait un manuscrit. Le journal annonçait l'entrée des troupes italiennes en Albanie. Il me fallut alors convenir que l'âge d'or n'était pas encore revenu, hélas ; et que j'avais rêvé.

Et pourtant, nous l'avons connu l'Age d'or ; c'est bien cela le plus vexant. Un âge d'or relatif, bien sûr ; mais dont on pouvait se contenter. Il n'y a pas si longtemps, en somme. Il n'y a guère que vingt-cinq ans. C'était le temps où il n'y avait pas encore l'électricité dans le village, où l'on s'éclairait au pétrole, où j'allais me coucher à la lueur d'une bougie, où pour se chauffer on brûlait le bois du jardin. Les journées avaient vingt-quatre heures, les loisirs n'y étaient pas obligatoires, on pouvait travailler l'esprit libre et le cœur en paix ; et quand un ami venait vous demander à l'improviste à déjeuner, on ajoutait pour lui deux œufs à l'omelette de famille et une côtelette de dix sous. On pouvait faire des projets à échéance de six mois avec l'espoir de les réaliser. Il ne se passait rien. Et le plus grand sujet de plainte qu'on avait c'était qu'il n'y eût rien dans le journal. Nous ne savions pas notre bonheur ! [Du « Temps »].

Emile HENRIOT.

L'art de réparer ses gaffes.

— Vous trouvez ce film mauvais ? Heureusement, Mademoiselle, tout le monde n'est pas de votre avis !

— Ah ! mais, attendez... le texte est idiot, mais la musique est très jolie...

— Merci ! je suis l'auteur du scénario !

LE LISIEUR.

Chronique du Lot

Nos provinces à Paris

Une soirée avec les Quercynois

Les Sociétés d'origine rivalisent d'initiative; ce ne sont que fêtes, soirées dansantes et banquets. La dernière manifestation en date — et non la moins réussie — a été celle que la Diane du Quercy vient d'offrir, comme tous les ans, dans le cadre sylvestre du pavillon Dauphine. Nombreux étaient les Quercynois et les Périgourdins, ces cousins germains, qui avaient répondu à l'appel aimable des organisateurs de cette fête dont le déroulement s'avéra comme une parfaite réussite.

Autour d'une table sur laquelle défila un menu savamment composé et savoureusement arrosé, s'assit une brillante assistance, présidée par le célèbre romancier Claude Farrère, de l'Académie Française.

Nous avons remarqué la présence de MM. de Monzie, ministre des travaux publics; René Besse, député du Lot; commandant Barges, président de la Diane du Quercy; Cangardel et Mme; Delrieu, président du Périgord à Paris et Mme; Mlle Germaine Ganiayre; Mmes Saint-Roch, secrétaire générale de la Société, et Rosita; MM. Pau, Cordier, Colonel Roussille, Paget, maître de requêtes au Conseil d'Etat; Besson, Général; Delpech, Calmécane, de Doysson, D'Almels, Chabrol, conseiller référendaire à la Cour des Comptes; Vialles, Ramey-Eyquem, de Sainte-Croix, Clevel, Mme Suzanne Baur, MM. Labry, de Lacam, Malbec, président du Syndicat d'initiative de Gourdon; Perrier de Berrail, Dellom, Rougié, Mmes Arnault de Bennet, Lamandé, MM. de Lamothe, Delmas, Duchasset et Mme de Lavaur, Leymarie et Mme, Mlle Larnaudie, prix de Rome, etc...

Au champagne, plusieurs allocutions furent prononcées par MM. Malbec, président du Syndicat d'initiative de Gourdon, par M. le Commandant Barges, qui remercia chacun d'être venu au banquet annuel de la Société aux destinées de laquelle il préside avec un sourire honneur, par M. Claude Farrère, « Quercynois » par accident. C'est en effet à la suite d'un accident d'automobile survenu en compagnie de M. Pierre Benoît que M. Farrère fit connaissance avec le Quercy! Enfin, par M. de Monzie, qui, avec sa bonhomie et son esprit coutumier chanta les louanges du Lot aux multiples et parfois sauvages attraits.

Le groupe Périgourdin-Quercynois, les Rebingaires, en un intermède fort applaudi, apporta la note pittoresquement folklorique.

L'heure d'été

A la suite d'un rapport du ministre des Travaux publics et après avis du Conseil des ministres, il a été décidé que l'heure d'été sera appliquée dans toute la France, au cours de la nuit du 15 au 16 avril. Dans la nuit de samedi à dimanche, à 23 heures, montres et horloges seront avancées de 60 minutes.

C'est dans la nuit du 7 au 8 octobre que l'on rétablira l'heure normale.

LOTÉRIE NATIONALE

L'émission de la « tranche historique » (huitième tranche 1939) de la Loterie Nationale s'ouvrira vendredi prochain. Cette tranche identique à la précédente est limitée à 1.500.000 billets. Elle comportera 170.397 lots.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Activité aérienne du 7-4 à 14-4 1939 : 3 h. de vol dont 26 minutes en DC. par M. Langlade avec M. Barthélémy. Se sont entraînés seuls : MM. Barthélémy et D' de Nazaris.

Mlle Barreau a volé avec M. Barreau René.

De passage : M. Lacombe et deux passagers, sur Farman 404, venant de Montélimar et allant à Bordeaux.

L'autoplan a enfin obtenu son certificat de navigabilité restreinte et ses lettres d'immatriculation lui donnent droit de libre circulation sur tout le territoire français. C'est la récompense officielle de cinq ans de labeur persévérant.

Contravention

La gendarmerie de Cazals a dressé contravention au nommé Joaquim Madera, sujet italien, 36 ans, manœuvre à Saint-Cyprien, pour défaut de présentation de carte d'identité d'étranger.

Le "Journal du Lot" est en vente à PARIS BAZAR D'ORSAY 13, rue du Bac, 7

LA FIÈVRE APHTEUSE DANS LE LOT

La Direction des services vétérinaires nous communique :

Arrondissement de Cahors. — Communes restant infectées à ce jour : Commune de Laramière. — Exploitation Pechdo, arrêté préfectoral d'infection du 2 janvier 1939, exploitation Boyer, arrêté préfectoral d'infection du 16 janvier 1939, hameau de Sabrie, arrêté préfectoral d'infection du 20 janvier 1939.

Arrondissement de Figeac. — Commune de Bédier. — Exploitation Pégourié, arrêté préfectoral d'infection du 21 mars 1939.

Commune de Cajarc. — Hameau de Pratjoux, arrêté préfectoral d'infection du 26 janvier 1939.

Commune de Capdenac. — Hameau d'Arelles, arrêté préfectoral d'infection du 31 décembre 1938; exploitation Cantaloube, arrêté préfectoral d'infection du 24 janvier 1939.

Commune de Gagnac. — Exploitation Latreille, arrêté préfectoral d'infection du 7 avril 1939.

Commune de Reyrevignes. — Mas de Gendie, arrêté préfectoral d'infection du 21 mars 1939.

Commune de Saint-Jean-de-Laur. — Hameau de Vivigue, arrêté préfectoral d'infection du 14 mars 1939.

Commune de Sénaillac. — Exploitation Payrot et Lavergne arrêté préfectoral d'infection du 27 février 1939.

Commune de Terron. — Exploitation Ferrand, arrêté préfectoral d'infection du 7 avril 1939.

Arrondissement de Gourdon. — Commune de Condat. — Village de Quissou, arrêté préfectoral d'infection du 4 avril 1939; exploitation veuve Faurie, arrêté préfectoral d'infection du 4 avril 1939; exploitation Dumas, arrêté préfectoral d'infection du 7 avril 1939.

Le ministre de l'Agriculture vient de prendre une bonne décision en faveur des propriétaires qui ont subi des pertes par mortalité de bétail du fait de la fièvre aphteuse.

Les propriétaires peuvent présenter des demandes de secours quoique les délais soient expirés. Elles seront accueillies jusqu'au 1^{er} mai exclusivement.

Au 16^e Tirailleurs Sénégalais

Les aspirants de réserve Gandy et Castel sont nommés au grade de sous-lieutenant de réserve et affectés au 16^e tirailleurs sénégalais.

Bonne chasse

Dans la journée de mercredi, M. Boissel, de Bouziès, a abattu un gros renard dans les bois de Langle (commune de Bouziès-Haut).

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **HULLA-PURIFIEUR**. Sans appareil, sans électricité, sans chauffeur, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable **HULLA-PURIFIEUR** est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de **M. POPOVITCH** Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 7 au 13 avril 1939

Naissances

Lafon Christian, rue Wilson.
Bouchet Marie-Louise, rue du Tapis-Vert, 12.
Taule André, rue Wilson.
David Michelle, aux Junies.

Publication de mariage

Guignes Raymond, cult., et Ramet Marguerite, s.p., à Cahors.

Mariages

Reynès Henri, employé des Postes, et Delleil Marguerite, Employée des Postes.
Aillet Jean, Docteur en Médecine, et Bouyssou Jeanne, s.p.
Roques Raymond, Mécanicien, et Montpeysen Marie, s.p.

Décès

Faurie Jean, 3 ans, rue de la Rivière.
Maladry Huguette, 2 ans, rue de la Barre, 53.
Darnaud Marie, Vve Lavergne s.p., 85 ans, rue Wilson.
Barreau Paul, s.p., 26 ans, route de Toulouse.
Lepasant Edmond, s.p., 73 ans, rue Wilson.
Clavières Adalbert, Tailleur de pierre, 75 ans, rue de la Barre, 20.

EDEN

SAMEDI, DIMANCHE (en soirée) et DIMANCHE (en matinée)

Le film que vous n'oublierez jamais

Marie Walewska

Charles BOYER et Greta GARBO

Légion d'honneur

Les mutilés de guerre suivants, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 0/0 à titre définitif, et appartenant à des anciens régiments de Cahors, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur :

Hemery, Lapoujade, Garrigou, anciens soldats du 9^e d'infanterie; Boutaric, Broc, Laplanche, Pagès, anciens soldats; Voirin, ancien caporal; Osenda, Guilhaud, ancien sergent, du 7^e d'infanterie; Degnie, ancien soldat, du 207^e d'infanterie.

Trouvé mort

Le cadavre de M. Pierre Guichard, 63 ans, demeurant à Reilhagut, a été découvert dans un champ, au lieu dit « Bos négre ».

La gendarmerie prévenue s'est rendue sur les lieux et a fait les constatations d'usage. M. le docteur Constant a examiné le cadavre, n'a relevé aucune trace de blessure et a conclu à une mort naturelle. Le permis d'inhumer a été délivré.

Vous trouverez chez BÉDUÉ-CAINE

en face le Théâtre, CAHORS

un très beau choix

d'articles pour Communion

ROBES,

VOILES,

ACCESSOIRES.

Les Sports

LA PÉDALE CADURCIENNE

Dimanche dernier, 9 avril, les coureurs Londero, Fite et Leymond disputaient à Agen, le Grand Prix Erlich Four-nous (150 km.). Londero fit une belle course. Il s'échappa au début, en compagnie de Paris et Clavierie de Bordeaux, qui se classèrent premier et deuxième de cette belle épreuve.

A 30 km. de l'arrivée, victime de crampes et malgré tout son courage, Londero fut lâché par ses compagnons d'échappée, et dut se contenter de la sixième place.

Fite et Leymond firent une course courageuse, et terminèrent en bonne position.

Lundi, nos coureurs prirent leur revanche. Londero enleva la course de côté du Mont Pujol (2 km. 500), dont il était déjà le recordman, et Goussin prenait la deuxième place.

En résumé, excellent début de saison pour les coureurs bleu et jaune de la Pédale Cadurcienne.

Aujourd'hui, dimanche 16 avril, l'équipe au grand complet se déplacera à Gourdon, pour y disputer le Grand Prix d'ouverture du Vélo Club Gourdonnais sur 60 tours de ville, soit 100 kilomètres. — *Le Fouineur.*

Au dernier moment nous apprenons que Londero se rend à Nîmes pour courir le Tour du Gard sur 200 km. Tous nos vœux accompagnent le sympathique coureur de la Pédale.

LE 16 AVRIL 1939

GRAND CONCOURS DE BOULES

Le grand concours de boules organisé le 16 avril prochain à Cahors, par « La Boule Cadurcienne », sous la présidence d'honneur de M. le Maire de la Ville de Cahors, s'annonce comme un triomphal succès.

A peine annoncée, cette manifestation sportive, dotée de nombreux prix, a produit une effervescence dans les milieux boulistes et de tous les points du département du Lot, les engagements affluent. Aussi, nous pouvons, d'ores et déjà annoncer la participation d'un grand nombre de quadrettes de la Boule Catussienne, de l'Avenir Cazalais, de l'Union Bouliste et de l'Amicale Boule Gourdonnaise, de la Boule Puy-l'Évêque de l'Amicale Boule Castelnaudaise, de l'Amicale Boule de Dégagnac, de la Boule Figeacoise, de l'Amicale Boule de Lauzès, de Limogne, de la Boule Gambetta, de l'Amicale Bouliste des Badernes, du Club bouliste de Saint-Georges, de la Boule Sarladaise et de Villefranche-du-Périgord, etc...

Les quadrettes cadurciennes commencent à entrer en scène et s'entraînent avec une belle ardeur afin de faire triompher les couleurs de leur club. La lutte s'annonce sévère et il n'est pas douteux que les Cadurciens se défendront vaillamment contre les visiteurs.

Conditions du concours

Application du règlement 1937 de la F.N.B. Licence 1939 exigée. Droit d'engagement : 20 francs par quadrette. Tirage au sort, 16 avril, à 9 h. 45, Café du Champ-de-Mars.

Les parties commenceront à 10 h. 15 très précises. Elles se dérouleront sur les bondlondres des places des Mobiles et Thiers, aménagés à cet effet.

Les inscriptions devront parvenir le samedi 15 avril, au plus tard, à M. Moltaz, Président de la Boule Cadurcienne, rue des Thermes, à Cahors.

N.B. — Il y aura aussi un concours de consolation ouvert aux perdants de la 1^{re} partie du concours général et aux non inscrits, jusqu'à concurrence de 16 quadrettes.

A. MANDON -- Cahors

Agence exclusive

DUCRETET-THOMSON

CAHORS

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Nous rappelons que c'est lundi, 17 avril, à 21 heures, que M. Emmanuel Mounier, agrégé de philosophie, écrivain, directeur de la revue « Esprit », parlera au Palais des Fêtes de *Démocratie et esprit préfasciste en France.*

M. Mounier, esprit libre et sûr, merveilleusement informé des choses de notre temps, tentera une définition de la situation politique de la France à l'heure présente. Il le fera en intellectuel soucieux d'instruire, d'être compris de tous, de ne choquer aucune conviction tout en affirmant les siennes.

Tous donc lundi soir, à 21 heures, au Palais des Fêtes.

Devant l'intérêt exceptionnel de cette conférence il est plus sûr de retenir les places au guichet du Palais des Fêtes ou par téléphone.

Commissariat de police

M. Reilhac, le nouveau Commissaire de police de Cahors, prendra possession de son poste le 16 avril.

Nous renouvelons à M. Reilhac nos meilleurs souhaits de bienvenue.

AVIS AUX PRODUCTEURS DE BLÉ

Le Maire de Cahors rappelle aux producteurs de blé qu'aux termes de l'art. 13 du décret-loi du 17 juin 1938, les cultivateurs doivent déclarer, du 15 avril au 15 mai 1939, la superficie des terres labourables qu'ils ont semencées en blé.

Cette déclaration doit être faite à la Mairie de la commune où se trouve le siège de leur exploitation.

L'omission de déclaration, outre qu'elle est passible de sanctions légales serait de nature à entraîner la suppression du bénéfice de l'échange du blé contre farine et pain.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Eugène Granier, greffier de la Justice de paix de Montbazens (Ariège), décédé à l'âge de 71 ans.

M. Granier était le père de Mme Jourdan et le beau-père de M. Gabriel Jourdan, percepteur à Cahors, auxquels nous adressons, ainsi qu'à la famille, nos sincères condoléances.

Plainte

A la suite d'une discussion, la dame Gracias Germaine, 34 ans, ménagère à Souciac a porté un violent coup de bâton à sa voisine, la dame Krantz, 46 ans, qui a été fortement contusionnée.

Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré dimanche 16 avril et lundi 17 avril jusqu'à midi, par la

Pharmacie LESTRADE

Place du Marché

SERVICE MÉDICAL

Le service médical sera assuré le dimanche 16 avril par le

Docteur MENDAILLES

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 15

DIMANCHE 16 AVRIL

(en soirée à 20 heures 45)

DIMANCHE (matinée)

Deux grands films

Huguette DUFLOS

et Jean-Pierre AUMONT

DANS

Maman Colibri

d'après la célèbre pièce de Henry BATAILLE Jean LUMIÈRE, vedette des disques « La Voix de son maître »

Yvette LEBON, ALERME

DANS

Le Chanteur de minuit

Scénario de T.-H. ROBERT d'après une idée de J. Compagniez

Arrondissement de Cahors

Calamane

Attention, on va empoisonner. — Les Sociétés de chasse de Calamane et de Mercuès ayant décidé de faire procéder, par le Garde fédéral, à un empoisonnement contre les animaux nuisibles sur les territoires de leurs localités préviennent les habitants de leurs communes et des communes limitrophes que cet empoisonnement aura lieu du mardi 18 avril au dimanche 30 avril inclus et recommandent à ceux-ci de surveiller leur animaux domestiques et tout particulièrement leurs chiens.

Luzech

Concert. — La Société musicale « Les Enfants de Luzech » recommandant la série de ses concerts d'été donnera son premier concert de l'année, le dimanche 16 avril de 17 à 18 heures (légal), Place du Canal.

1) Les Cadets de Brabant (Turine); 2) Ouverture du Voyage en Chine (Bazin); 3) Galant Marquis (Gavotte) (Legay); 4) Si j'étais Roi (Adam); 5) Marche Russe (Ganne).

En cas de mauvais temps, le concert sera exécuté dans la Salle des Fêtes.

Albas

Elections municipales. — Le décès de M. Salinié, notre excellent maire, pose une question bien indésirable au moment où l'angoisse étirent tous les cœurs.

N'empêche que, conformément à la loi, le Conseil municipal doit être complété le plus tôt possible afin de désigner un nouveau maire, chose

d'autant plus nécessaire que l'on sait que si malheureusement nous avions la guerre, les fonctions du premier magistrat municipal sont grosses de responsabilités.

Alors que tous les jeunes sont mobilisés, il faut qu'une personne d'un certain âge prenne la direction de la commune et les fonctions ne sont pas honorifiques, loin de là. Elles nécessitent une présence de tous les instants. Tous ceux qui, de 1914 à 1918, assurèrent ces ingrates fonctions savent bien encore tout le mal qu'ils se donnèrent et qu'ils n'en furent pas toujours bien récompensés.

N'empêche que nous devons être reconnaissants à celui qui, en une période si difficile, voudra bien accepter les fonctions et ce n'est guère le moment d'ouvrir la porte à toutes les chicanes partisanes.

Nous qui, de ce côté, n'avons aucune ambition, nous souhaitons que l'on nous trouve un homme de tous les dévouements car si les événements se précipitent, il en faudra beaucoup.

Mais, hâtons-nous d'ajouter qu'en ce moment la population angoissée ne se passionne guère pour les élections qui auraient lieu, nous dit-on, le 30 avril.

Et nous nous demandons même, dans les circonstances présentes, s'il sera possible de faire des élections si la mobilisation se précipite. Même si, comme nous nous plaçons à l'espérer, on s'en tient à se mettre sur pied de guerre pour faire respecter la paix, est-ce que les élections ne seraient pas caduques du fait de l'impossibilité de voter pour tous ceux qui seraient mobilisés?

Les événements qui se précipitent dans un sens ou dans l'autre nous réservent toutes les surprises. Mais nous ne saurions trop le répéter, l'intérêt des populations est actuellement ailleurs.

St-Laurent-Lolmie

Elections municipales. — Il y a deux ans, à la suite de différends qui s'étaient produits au sujet des écoles, la municipalité démissionna. Depuis cette époque, la commune était administrée par une commission spéciale.

De nouvelles élections municipales auront lieu dimanche 16 avril.

Sans-filistes.

Pour toute la Radio

A. MANDON, Cahors tél. 225

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nos provinces à Paris. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Protection des jardins publics. — Si nous nous en rapportons à certains bruits, des déprédations assez graves sont constatées dans nos jardins publics. Il paraîtrait que des enfants trop exubérants endommagent plantes et massifs.

A Figeac, en général, les enfants sont gentils et bien élevés, mais si dans le nombre, il s'en trouve d'espiègles, nous leur ferons observer qu'ils sont soumis à une stricte surveillance et que leurs parents seraient responsables des dégâts qu'ils commettraient.

On a dû leur dire que les squares et jardins publics, fleuris et embaumés, sont ouverts à tout le monde, que pauvres comme riches peuvent s'y reposer et que de même ils sont sous la surveillance de tous. Comme on leur doit reconnaissance et respect, nous avons la ferme conviction que les parents feront les recommandations nécessaires et qu'en aucun cas les agents de l'autorité n'auront à intervenir.

PARENTS !

L'incertitude du lendemain vous commande de donner un métier à vos enfants. Faites-leur apprendre :

la Sténographie, la Dactylographie, la Comptabilité qui procurent des emplois intéressants et rémunérateurs.

Demandez tous renseignements aux COURS PIGIER, 1, place Champollion, Figeac, les mardi, jeudi, samedi, de 14 à 18 heures.

Université populaire. — C'est avec un bien vil plaisir que la population figeacoise apprendra que, sous le patronage des Amis de l'école laïque de Figeac, la troisième conférence donnée par l'Université populaire aura lieu à Figeac incessamment.

A cette occasion, M. Favarel, professeur au lycée de Cahors, qui compte de nombreux amis dans notre ville, traitera l'intéressante question des rapports de la France et de l'Allemagne.

Sujet des plus intéressants et on ne peut plus d'actualité, qui attirera au Théâtre municipal de Figeac de nombreux auditeurs.

Nous reviendrons sur cette soirée incessamment.

COURS PIGIER

Depuis 89 ans les COURS PIGIER enseignent la Sténographie, la Dactylographie, la Comptabilité, le Droit, la Correspondance, les Langues, etc... Demandez-leur de vous documenter sur les emplois que procurent ces connaissances. Profitez de leur expérience.

Renseignements et Cours ouverts les mardi, jeudi, samedi, de 14 à 18 heures.

Les anciens de l'auto. — On sait que sur l'initiative de M. Yollant, excellent automobiliste, expert auprès des tribunaux, les détenteurs du permis de conduire depuis au moins vingt-cinq ans, ont invité leurs camarades de la région de Figeac à se réunir dans un banquet fraternel.

La date de ce repas amical est fixée au dimanche 23 avril. Les anciens de l'auto, que cette réunion peut intéresser, sont priés de se faire inscrire chez M. Capelle, Grand Café du Commerce à Figeac.

Les souvenirs évoqués au cours de cette manifestation intime ne manqueront ni d'intérêt ni de pittoresque, surtout s'ils s'accompagnent de production de photos rappelant l'époque « héroïque » de l'automobilisme.

Les COURS PIGIER méritent tout spécialement la confiance des familles par leur honorabilité et leur enseignement essentiellement éducatif et pratique. Ils préparent par des Cours distincts, aux situations commerciales et administratives.

L'enseignement individuel PIGIER permet à l'élève de commencer ses études à toute époque de l'année.

Les Cours sont accessibles à toutes les personnes, sans examen, sans distinction d'âge.

Tous les Cours sont absolument séparés par sections hommes et par sections dames.

Demandez renseignements, programmes et visitez les COURS PIGIER, à Figeac, 1, place Champollion, les mardi, jeudi, samedi, de 14 à 18 heures.

A la Commission supérieure des Caisses d'épargne. — C'est avec le plus grand plaisir que nous relevons dans le « Journal Officiel » la classification des Caisses d'épargne du département du Lot. La Caisse d'épargne de Figeac arrive nettement en tête, classée dans la catégorie des Caisses comptant de 8.000 à 11.000 livrets.

Cahors vient en second rang et cette Caisse est classée dans la catégorie de celles comptant de 4.000 à 7.999 livrets.

Enfin Gourdon, Saint-Céré, Souillac sont classés dans la catégorie des Caisses d'épargne comptant moins de 4.000 livrets.

Ainsi que l'on peut en juger, la Caisse d'épargne de Figeac montre nettement sa vitalité, et nous sommes heureux de la signaler au public en adressant nos félicitations au Conseil d'administration ainsi qu'à MM. Cauzillat, directeur, et Jean Lemozy, comptable et sympathiquement connu dans notre ville.

La visite médicale des écoles. — Nous sommes heureux d'annoncer que la visite médicale des écoles est organisée.

Réalisée par étapes, cette création attendue si impatiemment par les

A 79 ans, elle « remise » sa canne

Ses rhumatismes ont disparu
Des rhumatismes dans les jambes, des douleurs dans les reins obligeaient cette femme de 79 ans à s'appuyer sur une canne pour marcher. Cela durait depuis trois ans et elle n'espérait plus redevenir ingambe. C'est pourtant ce qui est arrivé — grâce aux Sels Kruschen. « Tous les médicaments que j'avais pris auparavant, écrit Mme C... — ne m'avaient guère apporté de soulagement. Ce sont les Sels Kruschen qui ont chassé mes douleurs, m'ont permis de remettre ma canne et de marcher comme dans le temps. Je continue à prendre, tous les matins, ma « petite dose » et je m'en trouve merveilleusement bien. » Mme D. C., Courbevoie.

L'âge ne fait rien à l'affaire : à 50 comme à 80 ans, Kruschen plus débilité des rhumatismes parce qu'il oblige vos reins, votre foie, votre intestin à fonctionner régulièrement et à chasser hors de votre corps le maléfaisant acide urique. C'est par dizaines de milliers que des rhumatisants ont été délivrés par Kruschen, vous pouvez l'être aussi. Sels Kruschen, toutes pharmacies : flacons à 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 20 francs.

organisations et des syndicats du bassin houiller.

Tout à tour tous les représentants des organisations prirent la parole pour apporter leur solidarité à notre cause si juste. Ce fut ensuite le tour de notre camarade Manet, qui, pendant plus d'une heure, fit connaître à l'assemblée les différentes luttes qu'a eu à soutenir notre Fédération dans le but d'apporter un peu plus de bien-être à tous nos camarades.

A la suite de ce meeting eut lieu un repas fraternel qui réunit 212 convives et qui fut présidé par le camarade Manet ayant à ses côtés le citoyen Ramadier ainsi que toutes les personnalités citées plus haut.

Ce fut enfin une très bonne journée pour la cause des mutilés du travail et nous croyons pouvoir assurer que cette dernière apportera ses fruits pour le recrutement de nos adhérents ainsi que pour l'aboutissement de nos justes revendications.

Ne décidez rien concernant l'enseignement sans avoir consulté **PIGIER**.

La valeur de l'enseignement Pugier donné par des Professeurs expérimentés est universellement reconnue.

Toutes les études Pugier sont sanctionnées par des examens.

Les titres et diplômes Pugier sont très recherchés dans le Commerce et dans l'Industrie.

PIGIER, 1, place Champollion, FIGEAC. Cours ouverts les mardi, jeudi, samedi, de 14 à 18 heures.

Les médailles militaires. — Remise du drapeau. Le dimanche 30 avril, à 11 h. 45 place de la Raison, M. René Besse, député, ancien ministre des Pensions, commandeur de la Légion d'honneur, ancien combattant et mutilé de guerre, remettra le drapeau fédéral à la 710^e section des médailles militaires de FIGEAC.

A l'occasion de cette belle manifestation, nous invitons tous nos médailles militaires et les anciens combattants des différentes associations à venir nombreux assister à cette fête.

Après la remise du drapeau, un banquet sera tenu à l'hôtel Tillet, où les camarades anciens combattants sont cordialement invités. Se faire inscrire jusqu'au dimanche 22 avril, dernier délai, chez MM. Tandy Marius, 36, rue Gambetta, Vincent René, 4, avenue Jean-Jaurès, Tillet, Hôtel des Carmes. — **Le Bureau.**

Thèmes
Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir que Mme veuve Lavinal, négociante, Route Neuve, est grand-mère pour la troisième fois, par suite de l'heureuse arrivée d'un deuxième garçon chez ses enfants, Mme et M. Noël Poujade, de Gourdon. Nous lui adressons nos vives félicitations et formons des vœux de santé pour le nouveau-né et la maman.

Congés de Pâques. — Les congés de Pâques ont ramené parmi nous, pour leurs vacances, Mme et M. Albert, instituteurs, Mlle Albert, Soubin, M. Donadien du lycée de Cahors et des collègues de FIGEAC.

A tous, nos vœux de bon et joyeux repos.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon
Notre foire. — Cours moyens pratiqués à la foire de Gourdon, le 12 avril 1939 :

Bœufs de boucherie, 250 à 265 fr. ; Vaches grasses, pour la boucherie, 200 fr. ; Bœufs de travail et d'élevage, 220 à 240 fr., le tout les 50 kilos, poids vif. Moutons de boucherie, 5 à 6 fr. ; Agneaux de boucherie, 7 à 8 fr., le tout le kilo, poids vif. Pores de charcuterie, 360 à 400 fr. les 50 kilos, poids vif. Chevreaux, 7 fr. le kilo, poids vif. Poulets de grain, 8 fr. Poulaines, canards, dindes, 5 à 6 fr. 50. Lapins domestiques, 3 fr. 25 la livre. Oisons, 26 à 30 fr. la paire. Canetons, 20 à 28 fr. la paire. Œufs, 4 à 4 fr. 25 la douzaine. Avoine, 55 fr. le sac de 85 litres. Maïs, 39 fr. le quarteron de 30 litres. Pommes de terre, 39 fr. le quarteron de 30 litres. Miel, fondu, 14 à 16 fr. le kilo. Plants de choux, 2 à 3 fr. le paquet de 25 pieds. Plants d'oignons, 5 à 8 fr. le paquet de 100 pieds environ. Poisson blanc, 5 fr. ; noir, 10 fr. la livre. Pommes à couteau, 3 à 5 fr. la douzaine. Marchés bien approvisionnés, nombreuses transactions.

Prochaine foire, 29 avril (3^e samedi après Pâques).

DEPANNAGE POSTES TOUTES MARQUES
A. MANDON, Cahors tél. 225

Causerie radiophonique

IL FAUT ORGANISER LA RADIO RURALE

Depuis de longs mois, on dénonce le paradoxe qui consiste à ne presque pas faire d'émissions rurales dans un pays comme la France où 50 0/0 de la population vit de la terre.

Cette absence d'émissions rurales s'explique. D'une part, un grand nombre de postes récepteurs sont dans les villes ; cependant le point de saturation, dans les grands centres, tout au moins, semble prêt d'être atteint. D'autre part, ce sont les citadins qui écrivent sans relâche aux postes émetteurs pour faire connaître les émissions qu'ils désirent !

Le paysan, lui, n'écrit pas. Tant et si bien que les dirigeants de la Radio d'Etat et de la Radio privée ne semblent pas encore avoir compris les besoins de la masse rurale en matière de radiophonie. Cette incompréhension est admissible chez les postes privés, la plupart de faible puissance, et dont l'auditoire est dans la proportion de 90 0/0 formé de gens des villes. Elle s'explique déjà moins chez les dirigeants des postes privés très puissants qui perdent peut-être à la fois une clientèle pour leurs annonceurs et un certain nombre d'annonceurs nouveaux. Mais ceux-là aussi ont peur que le citadin tourne le bouton.

Que la radio d'Etat de son côté n'ait pas songé à mieux servir nos populations rurales s'explique peut-être mais ne s'admet pas du tout. La radio d'Etat est, en effet, un service public qui a le devoir de satisfaire toutes les couches de la population. On nous dira peut-être que les postes d'Etat organisent des émissions agricoles. En effet, mais celles-ci sont d'une telle maigreur et font preuve d'une telle méconnaissance de la mentalité paysanne, que mieux vaut n'en pas parler. Comme dans d'autres domaines, ces émissions sont faites pour ceux qui les organisent et non pour ceux qui les écoutent.

Cette importante question de la radio rurale est à notre avis la clé qui accélérera ou ralentira l'industrie des postes récepteurs suivant qu'elle sera résolue favorablement ou défavorablement. On se rend facilement compte que le point de saturation étant presque atteint dans les grandes villes, les marchands d'appareils doivent maintenant se tourner vers les campagnes. Déjà les statistiques de 1938 nous apprennent que la vente a été proportionnellement plus forte dans les départements ruraux que dans les régions ouvrières.

La radio rurale est aussi un des éléments importants de la diminution de l'exode rural. La radio est le moyen le plus simple de pénétration de la distraction dans les campagnes. Elle va partout, en tous lieux pour une dépense minime. Ce lui est un titre supplémentaire à ne pas être négligé.

L'Assemblée permanente des chambres

d'agriculture a fort bien compris le problème et a ouvert à son sujet une grande enquête.

Résumons-là : les agriculteurs désirent d'abord que l'augmentation de puissance de toutes les stations du réseau soit bientôt chose faite, afin que tous les possesseurs de postes modestes puissent entendre convenablement. Ils souhaitent que les émissions n'aient pas lieu, comme maintenant, aux heures où ils vaquent aux travaux de la ferme.

La météorologie doit être dite fréquemment et en langage clair. Un brave paysan de chez nous comprendra difficilement si on lui parle de « désagrégation passagère de la masse nuageuse ». Mais il sait ce que c'est qu'une éclaircie.

Les cours des marchés régionaux devraient être transmis avec commentaires appropriés. Les causeries gèneraient à être développées à condition de leur conserver un caractère de simplicité en même temps que de substantielle originalité. Enfin, l'hiver, les concerts ou émissions récréatives devraient être avancés pour en permettre l'écoute à la campagne.

Tous ces desiderata sont à retenir. Ils sont le reflet de l'expérience et de la parfaite connaissance du monde agricole. Pour les satisfaire, il faudra procéder à une refonte complète du système des émissions actuelles en suivant, pour celles destinées à l'agriculture, la courbe du soleil.

Le plan de Montreux va obliger à une réorganisation du réseau. Ce serait le moment où jamais de mettre sur pieds un radio rural jusqu'ici complètement négligé.

Petites annonces économiques

MAISON SALGUES - BELLECONTRE, rue Foch, Cahors. (Spécialité de vins fins) : Bourgogne, Bordeaux, Blancs, Rosés, Mascara, Téréga, Mousseux, Champagne. S'y renseigner avant d'acheter ailleurs.

A VENDRE d'occasion plusieurs enseignes en fer et en bois, 1 grand classeur à registres, correspondance et comptabilité, cheminée Louis XIV en noyer, 1 bureau-caisse. S'adres. : L. Alphonse, place Lastié, Cahors.

LEÇONS de piano, latin, lettres, anglais, à domicile. Tous travaux de dactylographie exécutés soigneusement et rapidement. Mme Alazard, à Caillac.

APPARTEMENT garni, à louer, 4 pièces, au 1^{er} étage, avec balcon, ayant vue sur le Bd, 3, rue Blanqui.

A VENDRE réchaud à gaz avec four, émailé vert, comme neuf (servi une saison. Prix intéressant. Gabriel, 3, rue Joffre.

REMERCIEMENTS
La famille CLAVIÈRES et tous les autres parents remercient bien toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Ad. CLAVIÈRES
Ancien tailleur de pierres

AVIS DE NEUVAIN
Madame Veuve MILLEREX ; Monsieur et Madame MILLEREX et leurs enfants ; Monsieur et Madame ARBUS et leurs enfants, ainsi que leur nombreuse famille, vous prient de bien vouloir assister au Service de Neuvaine qui sera célébré le lundi 17 avril 1939, en l'Eglise St-Barthélémy, à 8 heures, pour le repos de l'âme de leur regretté

Marcel MILLEREX

Consommateurs DE BON VIN
accordez votre confiance
A LA MAISON
soucieuse de la qualité
A. DELFOUR, à Caillac (Lot)
S'adresser à M. CANCÉS père
5, rue des Cadourques, CAHORS

ETUDE DE Maître Gaston DUTOURS
Notaire à Prayssac (Lot)
Premier avis

Suivant acte reçu par Maître DUTOURS, Notaire à Prayssac (Lot), le trois avril mil neuf cent trente-neuf, enregistré le treize avril mil neuf cent trente-neuf, folio 36, case 231 ;

Monsieur Albert-Edouard BOISSEL, Industriel, demeurant à Prayssac, veuf de Madame Eugénie COUDERC ;

A vendu à Monsieur Louis CASSAN, Entrepreneur de Travaux publics, demeurant à Dégannes (Lot) ;

Un fonds de commerce de fabrication d'agglomérés et tuyaux en ciment avec vente de matériaux pour construction, exploité au lieu dit « Port d'Anglars », commune de Castelfranc (Lot), à l'enseigne « Fabrique d'agglomérés A. BOISSEL » ;

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de Maître DUTOURS, notaire à Prayssac ;

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers du vendeur devront pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix, entre les mains de Maître DUTOURS, dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Une OCCASION de la succursale A. CITROEN
Cabriolet 401
TRÈS BON ÉTAT
Reprise toutes voitures. Vente à crédit

PROCHAINEMENT Ouverture d'un atelier de peinture en voitures
Peinture cellulosique et synthétique
Glaces pour autos : ordinaires et « Sécurité »
DESEMBOUILLAGE D'AIRES
4, Place St-James, CAHORS
PRIX MODÉRÉS
S'adresser : Maison André NOUET

Mais quelle force, aussi de pouvoir s'appuyer sur un ami sûr, et robuste, que l'on sait là pour le meilleur et pour le pire qu'on « enguirlande » dix fois par jour et qu'on soigne avec dévouement, — une tendresse presque maternelle, — à son premier accès sérieux de paludisme tellurique.

— Au moins, philosophe Jacques Leudes, aux heures de détente, pas à dire, on est étonnamment tranquille ici. C'est un rude avantage, crois-moi... Ce serait l'Eden, si Mohamed-Ben-Couscous (ainsi nommait-il irrespectueusement le Caïd) ne venait pas nous honorer, aussi souvent, de sa présence !

Le chérif n'était pourtant pas un visiteur des plus gênants.

A peine le voyait-on trois fois en un mois auprès du barrage, édifié par les ingénieurs à deux lieues et demie du bord, à l'orée même de l'oasis. Et à leur campement, installé par les deux amis à pied d'œuvre, des semaines pouvaient passer sans qu'ils aperçussent la silhouette du cheick calé sur son coursier.

Quelques mots aimables en français, une inspection des plus rapides, quelques coups de cravache cinglants à un ouvrier indolent... Abd-el-Géméda repartait.

Pourquoi fallait-il que chacune de ces si brèves apparitions laissât subsister chez Dartel une inquiétude mal définie ?

Subtilité psychologique dont Leudes, lui, ne se souciait guère.

Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors
Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS
Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe. Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

JARDINIERS, CULTIVATEURS,
Préservez toutes vos cultures contre larves et insectes avec

« CUBÉROL »
Résultats surprenants

POUR VENDRE OU ACHETER :
Immeubles, propriétés
fonds de commerce
CONSULTEZ L'
Indicateur Immobilier du Quercy
R. MARATUECH
109, Bd Gambetta, CAHORS
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Téléphone 44

Déménagements
FOURGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES
P. NOYER
8, rue Wilson, CAHORS

PARIS ÉLÉANT
Choix
Qualité,
Fini
et Prix
12, rue Maréchal-Joffre

FONCIERE
TOUS RISQUES
COUDERC-NOUAILLAC
15, avenue de Freycinet
CAHORS
AGENCE REGIONALE

LES TACHES DE ROUSSEUR
disparaissent en quelques jours, grâce à la **CREME DES TROIS FLEURS D'ORIENT**. Pas d'insuccès. Essayez, vous serez émerveillés. 9 fr. 50. Toutes pharmacies.

Dépôt à CAHORS : Pharmacie Lagarde, 36, Bd Gambetta.

Imp. COUILLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Aux Dames de France

Maison Georges THEIL
59, Bd Gambetta - CAHORS

Vous aurez encore, pour cette saison un bon complet sur mesure **400 fr.**
à partir de

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale CAHORS

CAFES ANDRÉ
Supérieurs aux meilleurs

RAFFINERIES DE PORT-DE-BOUC (FRANCE)

“ RED SKIN ”
L'HUILE DES POSTES RURALES
QUALITÉ - SÉCURITÉ
PARAGON PETROLEUM COMPANY
E. TALOU
Agent Général - 2, Rue François-Caviole
CAHORS

Chasse Pêche
Coutellerie
Grand choix d'articles de pêche
Greffoirs, sécateurs, couteaux de table et de poche, ciseaux, tondeuses, rasoirs, lames pour rasoirs de sûreté.

Pêches divers - Musettes
N. BESSON
83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 335

Déménagements
Groupages
occasion retour de la région sur Paris
PETIT, 65, r. Dulong, Paris, Carnot 46-57

CIRCULATION du SANG
Toutes les femmes doivent savoir que la plupart des maladies dont elles souffrent proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien.

Elles doivent surtout **NE PAS OUBLIER QUE LA**

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

remet le sang dans le bon sens. C'est le remède infailible aux maux malaises aussi bien qu'aux infirmités les plus graves qui menacent la Femme depuis l'Age de la Formation jusqu'au Retour d'Age : Règles irrégulières ou douloureuses, Pertes blanches, Saites de Conches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Maladies de l'Intestin, de l'Estomac et des Nerfs, Migraines, Vertiges, Étourdissements, Congestion, Faiblesse, Neurasthénie.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien exiger le véritable **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et un rouge à la signature.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

Ses favoris ! Certes. Ses modèles, aurait-il pu dire aussi bien.

Le regard d'Abd-el-Géméda allait alternativement des dix fauves aux deux Français. Il souriait silencieusement.

— Ah ça ! se demanda Jacques Leudes se figure-t-il qu'il nous fait peur ? Voudrait-il nous impressionner ?

Aussi fut-ce d'un ton gouailleur, qui frisait presque l'impertinence, qu'il finit par s'exclamer :
— Belles bêtes ! Et qui joignent peut-être l'utile à l'agréable, n'est-ce pas ? Voilà des auxiliaires précieux... lorsque vous êtes obligé de vous débarrasser de ceux qui font ombre à votre soleil.

— Certes ! répondit, du tac au tac, le vieux cheick, découvrant toute grande son éblouissante denture. Ils m'ont épargné maintes fois, le dérangement de verser, moi-même, le sang d'un ennemi.

Pierre Dartel, recula d'un pas. De larges taches brunes maculaient le dallage blanchâtre de la fosse. Etaient-ce là des taches de sang ?

CHAPITRE VIII
LES BATISSEURS

Créer, vaincre... imposer sa marque, sa volonté à la nature jusqu'à changer l'âme d'une région.

Régler le cours d'un oued fougueux par des séries de batardeaux, faire surgir au milieu des dunes une centrale électrique modèle... Organiser des caravanes, afin qu'elles puissent rapporter, à travers huit jours de désert, transformateurs et dynamos en pièces détachées maniables... Résoudre chaque jour un problème imprévu de façon nouvelle... Mater l'inhérence d'une main-d'œuvre, nombreuse certes, mais sans discipline et paresseuse à l'évanouissement.

Voir, après trois mois de labeur, son barrage enlevé par une crue et recommencer le lendemain sans rancoeur, presque joyeusement.

Passer huit, dix heures sur la brèche sous un soleil saharien et se reposer, la nuit, en résolvant des intégrales.

Vie splendide, au fond, si l'on peut oublier, en une seconde, fatigues, dangers, coalition des éléments avec les hommes, dans la satisfaction intime de s'être dominé soi-même.

La vie bête ne réserve jamais à un homme, par deux fois, un pareil bonheur.

Et l'extase féérique de Tunis, au fond du jardin enchanté, de quels tourments la payait-il désormais ?

Tourments, chers tourments, plus chers maintenant que toutes les joies !... Souffrir à cause d'elle, n'était-ce pas, en quelque sorte, vivre pour elle ?

Pierre ne se reconnaissait plus. Il oubliait l'homme qu'il avait été avant de la connaître.

Et puis une révolte le prenait. Ah ça, comment lui, l'ingénieur, nourri de chiffres, si positif, avait-il donc pu se laisser au point d'imaginer, un temps, qu'il y eut un rapport quelconque entre l'œuvre d'Abd-el-Géméda et la promesse d'Aïn-Srir ?

Inadmissible qu'elle fût là, dans le harem de l'oasis... que le vieux chérif fût son père... sans qu'elle eût trouvé le moyen de communiquer avec lui !

La surveillance des heidjouds n'empêcha jamais femme cloîtrée d'arriver, un jour, à ses fins et la preuve était déjà faite qu'elle savait rendre ses esclaves discrètes et complaisantes à souhait.

... Il y avait bien, en vérité, pourtant, l'incident de la rose ! Mais convenait-il de lui prêter une signification précise ? N'était-ce pas l'effet du hasard ? Si c'était été un signal, ne serait-il pas renouvelé ?

(à suivre).

Maintenant, JE LABOURE TOUTE UNE JOURNÉE



Voici le message d'espoir que nous envoie un homme que les
RHUMATISMES
avaient condamné à une vie de misère. Lisez ce que nous écrit
M. BALLAT-DEHOURS, à Aubry (Nord).

" Eh bien, voilà ; il y a deux ans que je souffrais de rhumatismes au point que je ne pouvais plus faire aller ni bras ni jambes. J'ai été à droite, à gauche, trouver Pierre, Paul, etc. ; rien n'y fit - et c'est par la réclame que j'ai vu 'ASPRO'. Je me suis décidé à en prendre : ça a été comme de l'eau sur le feu. Je peux faire comme mes membres et m'en servir dans des travaux assez longs. Je ne pouvais plus labourer, et maintenant, je laboure une journée entière sans me fatiguer, à mon grand contentement. Me voilà redevenu jeune homme ! "

RHUMATISANTS, ce qu'**'ASPRO'** a fait pour M. BALLAT-DEHOURS, il le fera pour vous, quand vous voudrez. Vous apportant mieux qu'un soulagement passager, il vous délivrera de vos souffrances. Cette lettre enthousiaste, comme des milliers d'autres, le prouve - la science l'explique : **'ASPRO'** chasse le rhumatisme parce qu'il s'attaque à ses causes mêmes : si c'est l'acide urique, **'ASPRO'** l'élimine ; si l'origine est microbienne, **'ASPRO'** tue les microbes. - Dans les deux cas, il expulse littéralement le mal de votre organisme.

'ASPRO' élimine le RHUMATISME



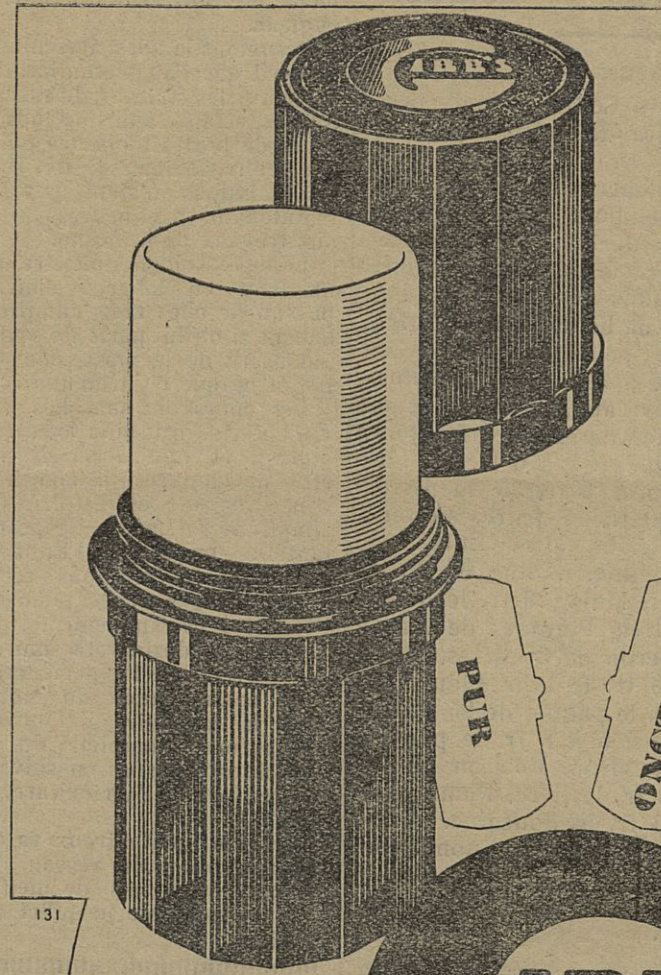
Et ces autres lettres prouvent qu'**'ASPRO'** élimine aussi sûrement **ANGINE - RHUMES - GRIPPE**

de Mme ANGÈLE, 1, Place St-André, Grenoble (Isère)
" J'ai pris vos comprimés d'**'ASPRO'**, en gargarisme, pour une mauvaise angine et aussitôt, j'ai observé un soulagement sensible et un bien-être total suivi de peu. Mon mari, pour une très mauvaise grippe, a été soulagé immédiatement, et la fièvre est tombée. Pour toute la famille, je ne veux plus d'autres comprimés qu'**'ASPRO'**. Cette lettre est pour vous exprimer notre reconnaissance, et je vous autorise, bien volontiers, à la publier "

pendant trois jours, 2 '**'ASPRO'**', et je puis vous certifier qu'elle est complètement soulagée. Quant à moi, je ne saurais jamais vous dire comme je m'en trouve bien "

PRENEZ 'ASPRO' CONTRE
MIGRAINES - NÉVRALGIES
RHUMATISMES
SCIATIQUE - LUMBAGO

et de M. CI. BLEUSEZ, 51, Cité du Lapin, à Orchies (Nord)
" La plus jeune de mes filles avait un gros rhume et avec cela, de violents maux de tête. Ma femme lui a fait prendre
2.15 le modèle d'essai 4. » la boîte 10 comprimés 8. » la boîte 25 comprimés 16. » la boîte 60 comprimés



A base de Cold Cream, le **SAVON POUR LA BARBE GIBBS** donne une mousse abondante et onctueuse, amollit le poil le plus dur et facilite l'action du rasoir. Son étui breveté S. G. D. G., élégant et inusable, permet d'utiliser le savon jusqu'à la dernière parcelle et se recharge indéfiniment avec le savon pour la barbe "NU" de recharge n° 58 ou 53, d'où économie.

AVEC LE **SAVON POUR LA BARBE GIBBS** se raser devient un plaisir

PUR
ONCTUEUX
PROPRE
ÉCONOMIQUE
6 COLORIS
ÉLÉGANTE
COMPLÈTE

LA PHOSPHIODE GARNAL
Prix du flacon : 15 francs - En vente dans toutes les pharmacies

Etudes de Maître Pierre FAURIE, Notaire à Lauzès et de Maître Robert SÉGUY, Avoué à Cahors, rue Saint-Pierre.

VENTE SUR LICITATION les étrangers admis, en TREIZE LOTS

d'immeubles situés sur les Communes de CRAS et de NADILLAC (Lot), dépendant de la succession d'Emile BONHOURE et des communautés BONHOURE-FAUCHIÉ et BONHOURE-LUGAN.

L'adjudication aura lieu le **DIMANCHE SEPT MAI MIL NEUF CENT TRENTE NEUF**, à **QUATORZE HEURES** à **CRAS (Lot)**, au domicile d'Emile BONHOURE, par devant Monsieur Pierre FAURIE, Notaire à Lauzès, commis à cet effet.

On fait savoir à qui il appartient :
Qu'en vertu et en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le sept avril mil neuf cent trente-huit, enregistré, et signifié, ordonnant le partage de la communauté ayant existé entre Emile BONHOURE et FAUCHIÉ Basille, sa première épouse, de la communauté ayant existé entre le même Emile BONHOURE et Noémie LUGAN, sa deuxième épouse, et de la succession dudit Emile BONHOURE, et, préalablement au dit partage, ordonnant la licitation des immeubles dépendant des dites successions et communautés, ledit jugement devenu définitif, et qu'aux requêtes, poursuites et diligences de :
Madame LUGAN Noémie, veuve Emile BONHOURE, demeurant à Cras, demanderesse, ayant pour avoué constitué près le Tribunal civil de Cahors Maître Robert SÉGUY, avec élection de domicile en son étude, audit Cahors, rue Saint-Pierre, d'une part,
Et Monsieur MAGNE, Greffier au Tribunal civil de Cahors, demeurant dite ville, rue Neuve des Badernes, pris tant en qualité d'administrateur provisoire que comme mandataire ad huc de Demoiselle Henriette BONHOURE, intervenue à l'acte de Leyme, ayant pour avoué constitué près le Tribunal civil de Cahors, Maître Jean MERIC, avec élection de domicile en son étude, audit Cahors, rue Clémenceau, d'autre part.
Il sera procédé le **DIMANCHE SEPT MAI MIL NEUF CENT TRENTE NEUF**, à **QUATORZE HEURES**, au domicile d'Emile BONHOURE, à Cras (Lot), par devant Maître FAURIE, Notaire à Lauzès, commis à cet effet, par le jugement sus énoncé, à la vente sur licitation, en **TREIZE LOTS**, les étrangers admis, des immeubles dépendant des dites successions et communautés et ci-après désignés.

Un cahier des charges, contenant les clauses et conditions de la présente licitation, a été dressé par les soins de Maître FAURIE, Notaire à Lauzès, et déposé aux minutes de son étude, où toutes personnes peuvent en prendre connaissance, sans frais.

DESIGNATION DES Immeubles à vendre ET LOTISSEMENT
TELS QU'ILS RÉSULTENT DU CAHIER DES CHARGES

Biens situés sur la commune de Cras

PREMIER LOT
Ce lot comprendra :
1° Un immeuble en nature de maison, situé dans le bourg de Cras, construite en pierres et couvert en tuiles, comprenant cave, rez-de-chaussée et grenier. Le rez-de-chaussée, auquel on accède par une porte vitrée, comporte une vaste cuisine et deux chambres.
Dans le couloir d'entrée se trouve, à gauche, un escalier conduisant au grenier, à droite un évier à usage de lavoir et un puits-citerne. Dans la cuisine, une cheminée formantâtre. On accède aux deux chambres situées au sud, par une porte dans la cuisine et une autre dans le couloir d'entrée.
Au nord et accolés à la maison d'habitation, se trouvent un hangar et une grange.
L'ensemble confronte à chemin communal et à pâtis, et figure au plan cadastral de la commune de Cras sous le numéro cinq cent quatre-vingt-quatre, de la section A, pour un revenu matriciel de cinquante-six francs vingt-cinq.
2° Une vigne sise au lieu dit « Barry », figurant au plan cadastral sous le numéro six cent trente et un, de la section A, pour une contenance de six ares

et un revenu matriciel de quatre-vingt francs quatre-vingts ; il confronte à l'Ouest à Lemozy, à l'Est à la section A, pour une contenance de quarante-quatre ares trente, et un revenu matriciel de dix-sept francs soixante-deux.
Ce lot, confronte à Barry et à chemin à pied.
Il sera mis en vente sur la mise à prix de mille cinq cents francs, ci 1.500 fr.

QUATRIÈME LOT
Ce lot comprendra :
1° Un article en nature de pré, sis au lieu dit « Travers de Janique », figurant au plan cadastral sous le numéro trois cent quatre, de la section A, pour une contenance de dix-sept ares soixante, et un revenu matriciel de vingt et un francs douze. Il confronte à chemin rural du vallon de Ruyre et à Berthoumieux.
2° Un article en nature de bois et lande, sis aux lieux dits « Bouyssonades » et « Trinqué Singé », figurant au plan cadastral sous les numéros quatre cent quatre-vingt-treize, cinq cent cinquante-six, de la section B, pour une contenance de soixante-huit ares quarante, et un revenu matriciel de deux francs cinquante-neuf centimes. Ils confrontent : le numéro quatre cent quatre-vingt-treize à chemin rural de Saint-Julien à Murcens, le cinq cent cinquante-six à chemin rural de Cras à Saint-Julien, le cinq cent soixante-six à chemin rural de Saint-Julien à Murcens.
Ce lot, ainsi composé, sera mis en vente sur la mise à prix de trois mille francs, ci 3.000 fr.

CINQUIÈME LOT
Ce lot comprendra :
Un article en nature de terre, sis au lieu dit « La Mosseronnière », figurant au plan cadastral, sous le numéro quatre cent treize, section A, pour une contenance de quatorze ares soixante, et un revenu matriciel de neuf francs quatre-vingt-quatre. Il confronte à chemin, Garrigues et à Redoulès.

SIXIÈME LOT
Un article en nature de terre, sis au lieu dit « Les Vignons », figurant au plan cadastral sous les numéros quatre cent quatre-vingt-cinq, quatre cent cinquante, de la section A, pour une contenance de vingt ares cinquante, et un revenu matriciel de treize francs douze centimes. Il confronte au Nord à petit chemin, à l'Est à chemin rural de Cras à Guillot, à l'Ouest à Bonhomme Edouard.
Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de mille cinq cents francs, ci 1.500 fr.

SEPTIÈME LOT
Ce lot comprendra :
Un article en nature de terre et lande, sis au lieu dit « Mirabel », figurant au plan cadastral sous les numéros quatre cent soixante-six, quatre cent soixante-huit et quatre cent soixante-douze, de la section A, pour une contenance de soixante-dix ares dix-sept, et un revenu matriciel de sept francs vingt et un. Il confronte à chemin, les numéros quatre cent soixante-six et quatre cent soixante-huit étant eux-mêmes séparés par un petit chemin.
Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de deux cents francs, ci 200 fr.

HUITIÈME LOT
Ce lot comprendra :
Un article en nature de pré et un autre en nature de bois, sis au lieu dit « La Rodé », figurant au plan cadastral, sous les numéros cinq cent trois et cinq

cent six, de la section A, pour une contenance, le pré de vingt-trois ares soixante, le bois de quatre-vingt-un ares, et un revenu matriciel global de vingt-trois francs quarante-sept. Le pré confronte à Baldy, Galon et chemin, le bois confrontant à chemin et à Dajean Victor.
Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de deux mille francs, ci 2.000 fr.

NEUVIÈME LOT
Ce lot comprendra :
Un article en nature de terre sis à « Cras », figurant au plan cadastral sous le numéro six cent dix-sept, de la section A, pour une contenance de dix-neuf ares cinquante, et un revenu matriciel de sept francs quatre-vingts, et un revenu matriciel de huit francs. Il confronte à Lemozy et à Frézals.
Ce lot, ainsi composé, sera mis en vente sur la mise à prix de trois mille deux cents francs, ci 3.200 fr.

DOUZIÈME LOT
Ce lot comprendra :
Un article en nature de terre et lande, sis au lieu dit « Maille », figurant au plan cadastral sous les numéros quarante-neuf et cinquante et un, de la section C, pour une contenance de un hectare, dix-huit ares quatre-vingts, et un revenu matriciel de huit francs. Il confronte à Galon et à chemin.
Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de cinq cents francs, ci 500 fr.

TREIZIÈME LOT
Ce lot comprendra :
Un article en nature de pré, sis au lieu dit « Rivière et Carayrou », figurant au plan cadastral sous le numéro sept cent soixante-seize, de la section B, pour une contenance de douze ares vingt, et un revenu de quatorze francs soixante-quatre. Il confronte à Bannac, chemin et Bally.
Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de deux mille francs, ci 2.000 fr.

cent six, de la section A, pour une contenance, le pré de vingt-trois ares soixante, le bois de quatre-vingt-un ares, et un revenu matriciel global de vingt-trois francs quarante-sept. Le pré confronte à Baldy, Galon et chemin, le bois confrontant à chemin et à Dajean Victor.
Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de deux mille francs, ci 2.000 fr.

NEUVIÈME LOT
Ce lot comprendra :
Un article en nature de terre sis à « Cras », figurant au plan cadastral sous le numéro six cent dix-sept, de la section A, pour une contenance de dix-neuf ares cinquante, et un revenu matriciel de sept francs quatre-vingts, et un revenu matriciel de huit francs. Il confronte à Lemozy et à Frézals.
Ce lot, ainsi composé, sera mis en vente sur la mise à prix de trois mille deux cents francs, ci 3.200 fr.

DOUZIÈME LOT
Ce lot comprendra :
Un article en nature de terre et lande, sis au lieu dit « Maille », figurant au plan cadastral sous les numéros quarante-neuf et cinquante et un, de la section C, pour une contenance de un hectare, dix-huit ares quatre-vingts, et un revenu matriciel de huit francs. Il confronte à Galon et à chemin.
Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de cinq cents francs, ci 500 fr.

TREIZIÈME LOT
Ce lot comprendra :
Un article en nature de pré, sis au lieu dit « Rivière et Carayrou », figurant au plan cadastral sous le numéro sept cent soixante-seize, de la section B, pour une contenance de douze ares vingt, et un revenu de quatorze francs soixante-quatre. Il confronte à Bannac, chemin et Bally.
Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de deux mille francs, ci 2.000 fr.

cent six, de la section A, pour une contenance, le pré de vingt-trois ares soixante, le bois de quatre-vingt-un ares, et un revenu matriciel global de vingt-trois francs quarante-sept. Le pré confronte à Baldy, Galon et chemin, le bois confrontant à chemin et à Dajean Victor.
Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de deux mille francs, ci 2.000 fr.

NEUVIÈME LOT
Ce lot comprendra :
Un article en nature de terre sis à « Cras », figurant au plan cadastral sous le numéro six cent dix-sept, de la section A, pour une contenance de dix-neuf ares cinquante, et un revenu matriciel de sept francs quatre-vingts, et un revenu matriciel de huit francs. Il confronte à Lemozy et à Frézals.
Ce lot, ainsi composé, sera mis en vente sur la mise à prix de trois mille deux cents francs, ci 3.200 fr.

DOUZIÈME LOT
Ce lot comprendra :
Un article en nature de terre et lande, sis au lieu dit « Maille », figurant au plan cadastral sous les numéros quarante-neuf et cinquante et un, de la section C, pour une contenance de un hectare, dix-huit ares quatre-vingts, et un revenu matriciel de huit francs. Il confronte à Galon et à chemin.
Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de cinq cents francs, ci 500 fr.

TREIZIÈME LOT
Ce lot comprendra :
Un article en nature de pré, sis au lieu dit « Rivière et Carayrou », figurant au plan cadastral sous le numéro sept cent soixante-seize, de la section B, pour une contenance de douze ares vingt, et un revenu de quatorze francs soixante-quatre. Il confronte à Bannac, chemin et Bally.
Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de deux mille francs, ci 2.000 fr.

BAISSE DE MISES A PRIX
Maître FAURIE, Notaire commis, est autorisé à baisser indéfiniment les mises à prix ci-dessus fixées, faute d'enchères.

PAIEMENT DES FRAIS
Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, y compris la remise proportionnelle, devront être payés par les adjudicataires en diminution de leur prix d'adjudication, dans les dix jours de la vente, entre les mains de Maître FAURIE, Notaire commis.

NOTA
Par suite d'erreurs ou modifications possibles lors et depuis la confection du plan cadastral, il est expliqué que l'indication des numéros cadastraux et des conteneurs est purement énonciative et que, par suite, la désignation ci-dessus donnée n'engage en rien la responsabilité du poursuivant et de son avoué.
Pour extrait certifié conforme. Cahors, le 15 avril 1939.
L'avoué poursuivant : R. SÉGUY.
Enregistré à Cahors, le 1939, folio , case , reçu : vingt francs.
Le Receveur : AURIERES.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à :
1° Maître FAURIE, Notaire à Lauzès, rédacteur du cahier des charges ;
2° Maître SÉGUY, avoué à Cahors, rue Saint-Pierre, poursuivant la présente vente ;
3° Maître MERIC, avoué à Cahors, rue Clémenceau, avoué co-licitant.

CAHORS IMP. COUESLANT